

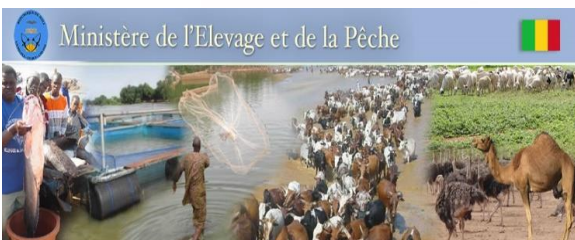
REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

**MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE
LA PECHE**

SECRETARIAT GENERAL

**SYNTHESE DU PLAN DE CAMPAGNE
AGRICOLE 2016 – 2017**



www.mep.gouv.ml

www.ma.gouv.ml

Mars 2016

Table des matières

| | | |
|-------------|---|-----------|
| I. | INTRODUCTION | 4 |
| I.1 | CONTEXTE..... | 5 |
| I.2 | METHODOLOGIE | 6 |
| II. | BILAN SYNOPTIQUE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2015-2016..... | 8 |
| II.1 | PRODUCTIONS VÉGÉTALES | 8 |
| II.1.1. | <i>Production céréalière</i> | 8 |
| II.1.2. | <i>Production cotonnière</i> | 10 |
| II.1.3. | <i>Les résultats des autres productions végétales</i> | 12 |
| II.1.4. | ACTIONS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION | 13 |
| II.1.5. | <i>Aménagements et équipements agricoles</i> | 14 |
| II.1.6. | <i>Protection des végétaux</i> | 16 |
| II.1.7. | <i>Recherche agricole</i> | 16 |
| II.2 | PRODUCTIONS ANIMALES | 18 |
| II.2.1. | <i>Production de viande contrôlée</i> | 18 |
| II.2.2. | <i>Embouche</i> | 18 |
| II.2.3. | <i>Production de lait</i> | 18 |
| II.2.4. | <i>Insémination artificielle</i> | 18 |
| II.2.5. | <i>Productions d'œufs de consommation et de poulets de chair</i> | 19 |
| II.2.6. | <i>Production de fourrages</i> | 19 |
| II.2.7. | <i>Production des cuirs et peaux</i> | 19 |
| II.2.8. | <i>Commercialisation</i> | 19 |
| II.3 | PRODUCTIONS HALIEUTIQUES ET AQUACOLES | 20 |
| II.3.1. | <i>Production halieutique</i> | 20 |
| II.3.2. | <i>Production Aquacole :</i> | 21 |
| II.3.3. | <i>Production d'intrants de Pisciculture</i> | 22 |
| II.3.4. | <i>Gestion durable des ressources halieutiques</i> | 22 |
| II.3.5. | <i>exportation de poisson</i> | 22 |
| II.3.6. | <i>Renforcement de capacités des acteurs</i> | 23 |
| II.3.7. | <i>Renforcement de capacités des acteurs</i> | 23 |
| II.3.8. | <i>Aménagement /réalisation d'infrastructures piscicoles</i> | 23 |
| II.4 | SANTÉ ANIMALE ET SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE..... | 23 |
| II.4.1. | <i>La santé animale</i> | 23 |
| II.4.2. | <i>La santé publique vétérinaire</i> | 25 |
| II.5 | ORGANISATION DU MONDE RURAL..... | 25 |
| III. | PLAN DE CAMPAGNE AGRICOLE 2016-2017 | 26 |
| III.1 | FILIÈRES DE PRODUCTION VÉGÉTALES | 26 |
| III.1.1. | <i>Programme promotion filière riz</i> | 26 |
| III.1.2. | <i>programme promotion filière maïs</i> | 26 |
| III.1.3. | <i>programme promotion filière blé</i> | 26 |
| III.1.4. | <i>programme promotion filière mil/sorgho</i> | 27 |
| III.1.5. | <i>Programme promotion filière fonio</i> | 27 |
| III.1.6. | <i>Programme promotion filière coton</i> | 28 |
| III.1.7. | <i>Programme de promotion filière niébé</i> | 29 |
| III.1.8. | <i>Programme promotion filière sésame</i> | 29 |
| III.1.9. | <i>Programme promotion filière arachide</i> | 29 |
| III.1.10. | <i>Programme promotion filière VOANDZOU</i> | 29 |
| III.1.11. | <i>Programme de promotion de la filière Soja</i> | 29 |
| III.1.12. | <i>Promotion des filières horticoles (Echalote, Oignon, Tomate, Pomme de terre, etc.)</i> | 30 |
| III.1.13. | <i>programme promotion filières fruitières</i> | 30 |
| III.1.14. | <i>Programme promotion filière pomme de terre</i> | 31 |
| III.1.15. | <i>Programme promotion filière échalote/oignon/ail</i> | 31 |
| III.1.16. | <i>Programme promotion filière mangue</i> | 31 |
| III.1.17. | <i>Programme promotion filière papaye</i> | 31 |
| III.1.18. | <i>Promotion de la Filière Anacarde</i> | 31 |
| III.1.19. | <i>Programme promotion de la filière gomme arabique</i> | 31 |

| | | |
|------------|--|-----------|
| III.1.20. | <i>Programme promotion de la filière karité</i> | 31 |
| III.2 | FILIÈRES PRODUCTIONS ANIMALES | 32 |
| III.2.1. | <i>programme Promotion de la Filière bétail/viande</i> | 32 |
| III.2.2. | <i>Vente promotionnelle d'animaux</i> | 32 |
| III.2.3. | <i>programme Promotion de la filière lait</i> | 32 |
| III.2.4. | <i>Programme promotion de la filière cuirs et peaux</i> | 33 |
| III.2.5. | <i>programme Promotion de la filière avicole</i> | 33 |
| III.2.6. | <i>Programme d'amélioration génétique</i> | 34 |
| III.2.7. | <i>Programme Promotion deS cultures fourragères</i> | 34 |
| III.2.8. | <i>programme promotion des autres filieres animales</i> | 35 |
| III.3 | FILIÈRES PÊCHE/AQUACULTURE | 35 |
| III.3.1. | <i>Promotion de la filière productions halieutiques</i> | 35 |
| III.3.2. | <i>Promotion de la filière productions aquacoles</i> | 36 |
| III.4 | PROGRAMMES TRANSVERSAUX | 36 |
| III.4.1. | <i>Programme Aménagements et Infrastructures Agricoles</i> | 36 |
| III.4.2. | <i>programme Equipements Agricoles</i> | 36 |
| III.4.3. | <i>Programme Protection des végétaux</i> | 38 |
| III.4.4. | <i>lutte contre le criquet pèlerin</i> | 38 |
| III.4.5. | <i>Programme Santé animale</i> | 38 |
| III.4.6. | <i>Programme Santé publique vétérinaire</i> | 38 |
| III.4.7. | <i>RECHERCHE AGRICOLE</i> | 39 |
| III.4.8. | <i>Programme Structuration de la profession Agricole</i> | 39 |
| III.5 | DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION | 40 |
| III.6 | BUDGET CONSOLIDÉ (FCFA) | 42 |
| III.7 | SITUATION DU PERSONNEL..... | 42 |
| IV. | CONCLUSION | 43 |

I. INTRODUCTION

Le plan de campagne Agricole est un document de programmation annuelle qui définit un ensemble d'objectifs, d'activités, de stratégies cohérentes et de ressources destinées à promouvoir les activités agricoles, animales, halieutiques et aquacoles.

Il est l'un des instruments de mise en œuvre des politiques, stratégies et des projets et programmes Agricoles. Il intègre les activités de soutien aux exploitants Agricoles (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs) destinées à l'augmentation de la production et de la productivité Agricoles sur une période allant du mois de mai de l'année (n) au mois d'avril de l'année (n+1).

Sa mise en œuvre contribue à l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à l'amélioration des revenus des 805 000 exploitations Agricoles et à la réduction de la pauvreté.

Le Plan de campagne Agricole 2016-2017 couvre toutes les activités de développement Agricole (agriculture, élevage, pêche et Sécurité alimentaire) et prend en compte les interventions de l'ensemble des structures publiques, des collectivités, de la profession Agricole, des partenaires techniques et financiers et des organisations non gouvernementales nationales et étrangères selon les différents échelons administratifs (région, cercle et commune).

Il est en étroite ligne avec le Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA) validé au cours de la 7^{ème} session du Conseil Supérieur de l'Agriculture.

En effet, le PNISA est le plan national du Mali (fonds nationaux ou extérieurs) pour le secteur Agricole au sens large, prenant en compte les besoins de fonctionnement et d'investissement, les acquis, les gaps à rechercher pour l'investissement et le fonctionnement du secteur pour un horizon de 10 ans glissants. Il fédère l'ensemble des projets et programmes actuels et futurs dans le secteur.

Le plan de campagne 2016/2017 couvre l'ensemble des filières des productions végétales, animales, halieutiques et aquacoles, y compris les filières émergentes ainsi que tous les programmes transversaux du secteur. Chaque filière fait l'objet d'un programme d'intervention suivant l'approche sectorielle (programme). Il reflète l'engagement des acteurs du secteur et vise essentiellement l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté.

Les différents programmes d'intervention par filière ou chaîne de valeurs contenues dans le plan de campagne sont déclinés en objectifs, bassins de production et composantes (stratégies d'intervention, productivités/compétitivités, mesures d'accompagnement, recherche formation, coûts et plans de financement).

Le plan s'inscrit dans la vision du secteur du développement rural en vue d'accélérer la modernisation, d'augmenter la production et la productivité du secteur Agricole dans la perspective d'un développement durable et d'améliorer le bien-être des exploitants et exploitantes agricoles ainsi que l'accroissement des gains de compétitivité dans un environnement sous régional concurrentiel.

Le processus de préparation du Plan de campagne Agricole 2016-2017 a démarré par l'élaboration d'une note de cadrage se fondant sur la vision du secteur du développement rural et définissant les orientations et les objectifs de production. Il a enregistré la participation effective et l'implication des principaux acteurs étatiques et non étatiques.

Les concertations relatives à la préparation du présent plan de campagne Agricole consolidé, harmonisé et décentralisé (productions agricoles, animales, halieutiques et aquacoles) ont été organisées aux niveaux local, régional et national.

I.1 CONTEXTE

L'élaboration du Plan de campagne Agricole 2016/2017 intervient dans un contexte marqué par la poursuite de la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole (PDA, PNISA et la politique foncière Agricole), des orientations du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) de troisième génération (2012-2017), le Projet de Reconstruction et de Relance Economique (PRRE) et la perspective de l'élaboration d'un nouveau document national de référence, fixant les priorités nationales pour un développement durable du pays à moyen et long termes dans le cadre de l'accompagnement du Mali pour la période d'après l'Accord d'Alger pour la paix et la réconciliation et les engagements de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour soutenir la relance économique du pays.

L'élaboration du Plan de campagne Agricole 2016/2017 intervient également dans un contexte marqué par :

- l'avènement de deux Ministères en l'occurrence le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Elevage et de la Pêche (Décret N° 2016 -0022 /P-RM du 15 janvier 2016 portant nomination des membres du gouvernement).
- la volonté des deux départements de réaliser un plan de campagne unique pour l'ensemble des structures du secteur du développement rural, afin de consolider les acquis du plan de campagne Agricole harmonisé et consolidé.
- l'atteinte de la cible 1C de l'ODD 1 par le Mali, qui visait à « réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim » ;
- l'adoption par les États membres de l'ONU d'un nouveau programme de développement durable, qui comprend un ensemble de 17 objectifs mondiaux pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030 ;
- le renouvellement des engagements de Maputo par les Chefs d'Etat et de Gouvernement à Malabo en 2014, pour la nouvelle décennie 2015-2025 (l'après 2015), concrétisé par l'inscription au titre du secteur Agricole de 15 % du Budget National en 2016 ;
- la mise en œuvre des programmes sous régionaux UEMOA, CEDEAO et CILSS (Priorités Résilience Pays-PRP-AGIR, Déclaration de Dakar sur l'irrigation et la Déclaration de Nouakchott sur le pastoralisme) ;
- la mise en œuvre du Programme Communautaire Décennal de Transformation de l'Agriculture pour la Sécurité Alimentaire (PCDTASA) dans l'espace UEMOA (2014-2024) ;

- la mise en œuvre par le nouveau Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, monsieur John Ashe des priorités au titre desquelles il s'est engagé notamment pour qu' « Ensemble, nous pouvons faire de cette année un tournant décisif dans l'histoire de l'Organisation, en formulant l'agenda novateur et déterminant d'un développement qui à la fois protège notre planète et garantit l'équité, justice et prospérité au monde entier».
- la mise en œuvre des recommandations du Sommet mondial de Paris sur le changement climatique (COP 21) ;
- le renforcement de l'expérience acquise durant la campagne Agricole 2015/2016 dans l'élaboration du plan de campagne Agricole harmonisé et consolidé et sa déclinaison en objectifs régionaux, locaux et communaux ;
- l'application des dispositions du règlement C/REG.13/12/12 de la CEDEAO relatives à la qualité des intrants Agricoles ;
- la détermination des chefs des deux Départements en charge du Secteur du Développement Rural à assurer la gestion coordonnée et transparente de la subvention agricole et le contrôle de qualité des intrants agricoles ;
- l'exercice de la Présidence du CILSS par le Mali ;
- le lancement du processus d'opérationnalisation du PNISA.

Le plan de campagne Agricole 2016/2017 s'efforce de rester dans les objectifs du CSCR 2012-2017 qui prévoit des objectifs de croissance moyenne du PIB Agricole de l'ordre de 7 à 9%.

I.2 METHODOLOGIE

La méthodologie utilisée pour élaborer le plan de campagne Agricole est articulée autour des principaux axes ci-après :

- la définition des principes et grandes orientations de la campagne Agricole et la diffusion de la note de cadrage auprès des Directions Régionales relevant du secteur du Développement Rural ;
- la revue des bilans 2015, la fixation des objectifs de productions aux niveaux local, régional et national ;
- la validation des projets de plan de campagne par les Directions centrales et leurs démembrés régionaux (DNA, Offices/Agence, CMDT, DNGR, DNPIA, DNSV, DNP, Projets/Programmes, ONG) et par la profession Agricole ;
- la production du projet de plan de campagne Agricole consolidé conformément à l'architecture du **Plan National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA)** ;
- l'approbation du plan de campagne Agricole par les Départements en charge du secteur du Développement rural, le Comité Exécutif National de l'Agriculture et le Conseil Supérieur de l'Agriculture.

Le présent document du plan de campagne est structuré en quatre (04) parties :

- le bilan synoptique de la campagne Agricole 2015-2016 ;
- la programmation au titre de la campagne Agricole 2016-2017 ;
- la programmation budgétaire ;

- le dispositif de suivi-évaluation des activités de la campagne.

II. BILAN SYNOPTIQUE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2015-2016

II.1 PRODUCTIONS VÉGÉTALES

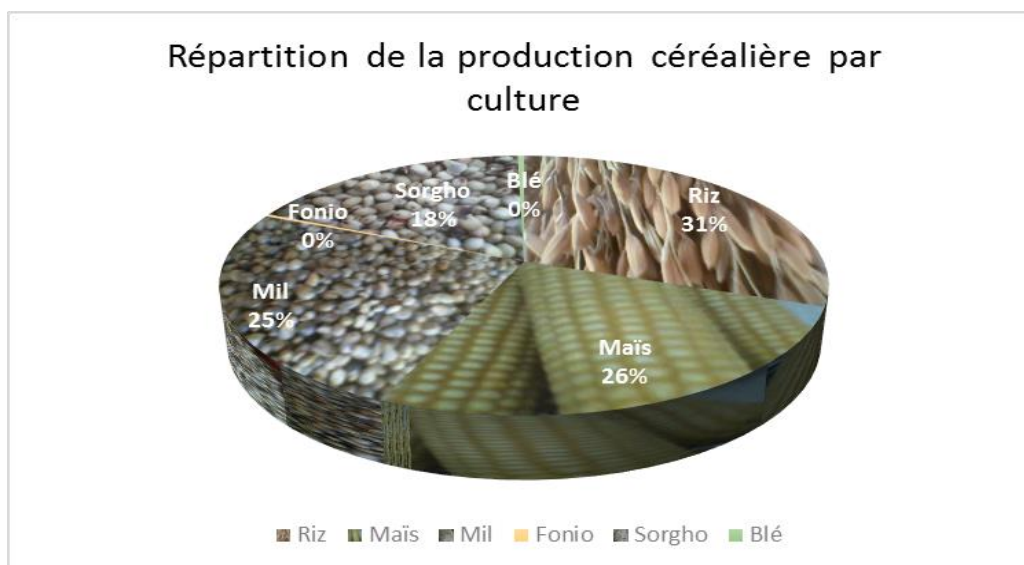
II.1.1. PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

La production céréalière de la campagne agricole 2015/2016 est évaluée à **8 045 669 tonnes**, selon les résultats provisoires de l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC). Comparée aux résultats de la campagne 2014-2015 qui ont été évalués à **6 980 733 tonnes**, on note une hausse de **15,25%**.

La production céréalière est répartie comme suit :

- **2 451 321 tonnes de riz (30,5 %) contre 2 166 830 soit 13,1% de hausse ;**
- **2 092 033 tonnes de maïs (26 %) contre 1 744 026 soit 20% de hausse ;**
- **1 997 534 tonnes de mil (24,8 %) contre 1 715 044 soit 16,5% de hausse ;**
- **1 444 770 tonnes de sorgho (18%) contre 1 271 880 soit 13,6% de hausse ;**
- **24 256 tonnes de fonio (0,3 %) contre 37 284 soit 34,9% de baisse**
- **35 756 tonnes de blé/orge (0,4%) contre 45 668 soit 21,7% de baisse.**

Graphique 1 : Les résultats de la production céréalière par culture



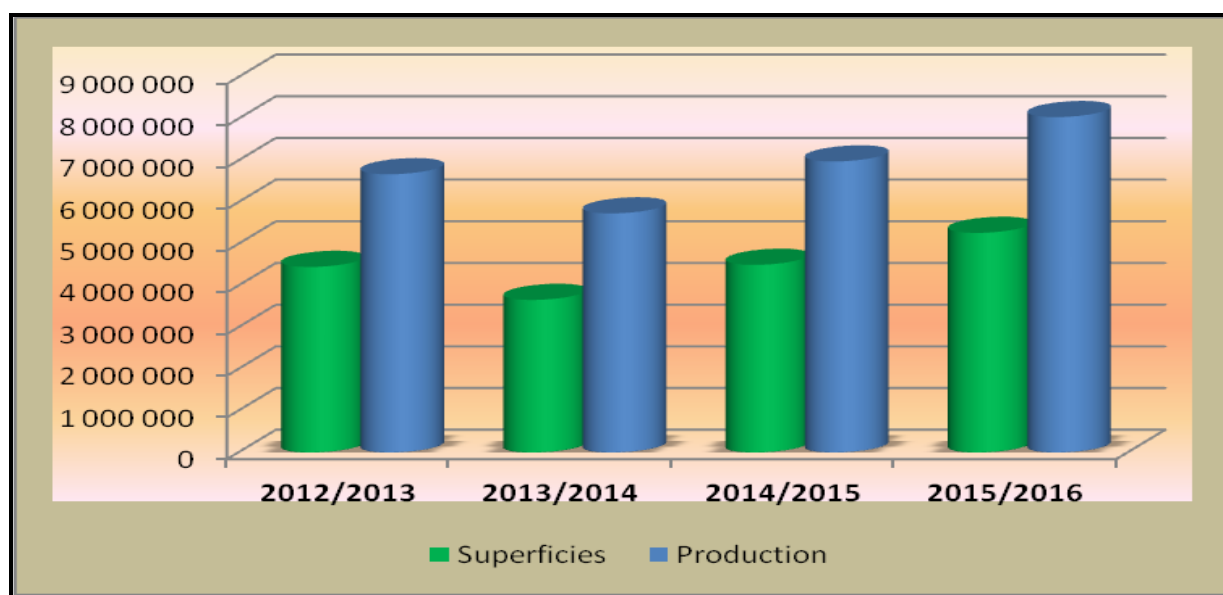
La production céréalière 2015/2016 est composée essentiellement de riz (30,5%); de maïs (26,0%) ; de mil (24,8%) et de sorgho (18%).

Par ailleurs, en comparant les résultats de la production céréalière globale de la campagne 2015/2016 aux besoins de consommation du pays, suivant les normes de consommation de la FAO (214 kg/personne/an), il se dégage un excédent céréalier de 1 635 000 tonnes dont 48 000 tonnes de riz marchand.

Toutefois, cet excédent est théorique, car il ne tient pas compte des sorties éventuelles de céréales, des quantités transformées et de celles destinées à l'alimentation du bétail et de la volaille.

L'évolution des productions céréalières de la campagne agricole 2012/2013 à la campagne agricole 2015/2016 est donnée dans le graphique 2.

Graphique 2: Evolution des productions céréalières de 2012/2013 à 2015/2016.



Les données du graphique montrent que :

- la production céréalière est passée de **6 674 427 tonnes à partir** de la campagne 2012-2013 pour atteindre **8 045 670 tonnes** pendant la campagne 2015-2016, soit un taux d'accroissement annuel moyen **d'environ 8 %** ;
- le taux d'accroissement annuel moyen des superficies emblavées est de **5,8 %**.

L'écart entre le taux d'accroissement de la production et celui des superficies (2,2%) denote les efforts fournis en faveur de l'intensification des différentes cultures.

Par ailleurs, on note que les différentes luctuations enregistrées au niveau des superficies s'expliquent par les effets des aléas climatiques (retard dans l'installation des pluies, arrêt précoce des pluies, inondations, faible crue, etc.).

II.1.2. PRODUCTION COTONNIÈRE

La production de coton graine (2015-2016) : **550 370 tonnes** (commercialisation en cours).

La quantité de fibre attendue : **231 490 tonnes**. Elle est majoritairement destinée à l'exportation. Moins de 2% seront transformés au Mali.

La quantité de graine marchande destinée aux huiliers est estimée à 263 000 tonnes. Elle est totalement transformée sur place au Mali. La production cotonnière de la campagne Agricole 2015-2016 estimée 550 370 tonnes a connu une progression de l'ordre de 1% par rapport à celle de la campagne 2014-2015 qui était de 548 696 tonnes.



Pendant la période indiquée, le niveau de la production cotonnière a été satisfaisant. L'évolution en dents de scies s'explique par le régime pluviométrique. La campagne 2013/2014 a été particulièrement déficitaire sur le plan pluviométrique.

Tableau.....: Evolution de la production de 2011/2012 à 2014/2015

| Rubriques | Campagnes agricoles | | | |
|---|---------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 2014/2015 | 2013/2014 | 2012/2013 | 2011/2012 |
| Nombre d'exploitation (CMDT) | 166 524 | 162 755 | 166 718 | 161 368 |
| Superficie totale coton (ha) | 539 652 | 480 541 | 521 436 | 477 817 |
| Rendement agricole (kg/ha) | 1 017 | 916 | 862 | 932 |
| Production coton graine (tonnes) | 548 696 | 440 027 | 449 646 | 445 314 |
| Prix d'achat de base (FCFA/Kg) | 235 | 250 | 255 | 255 |
| Complément de prix (FCFA/Kg) | 0 | 5 | 0 | 20 |
| Subvention des engrais (milliards de FCFA) | 18,225 | 19,327 | 25,178 | 18,403 |
| Production céréalières (tonnes) | 1 968 600 | 1 697 900 | 1 774 000 | 1 503 850 |

- Evolution de la campagne 2015/2016

Le plan de campagne 2015/2016 est la troisième d'application du programme de Développement Stratégique de la Filière Coton. Elle a été placée sous le signe de renforcement des acquis et d'amélioration des principaux indicateurs.

Les principaux objectifs de la campagne sont de 650 000 tonnes de coton graine et 2 000 000 tonnes de céréales sèches (maïs, mil et sorgho).

La campagne agricole 2015/2016 a connu un démarrage très difficile sur le plan pluviométrique. Les poches de sécheresse ont été nombreuses et souvent longues par endroit pendant la période optimale de semis (du 20 Mai au 30 Juin). Cette situation a négativement impacté le rythme des semis dans les coopératives de producteurs de coton. Ainsi, au 30 Juin 2015 seulement 76% des intentions d'emblavures en coton ont pu être réalisés. La pluviométrie s'est régularisée pendant le mois de juillet partout sauf à Fana. Les semis se sont poursuivis

pendant ce mois, toute fois, le plan de campagne n'a pas été atteint (pour le coton 573 021 ha semés contre un programme de 585 000 ha).

Le mois d'août a été très pluvieux dans l'ensemble de la zone cotonnière, entraînant par endroit des inondations. Le mois de septembre relativement bien arrosé a connu des poches de sécheresse pendant la deuxième décennie. Ces poches ont favorisé la pullulation de certains ravageurs comme *Hélicoverpa armigera*. La poursuite des pluies avec des hauteurs importantes en octobre a occasionné des pourritures des capsules de base et aggravé l'inondation des parcelles installées dans des zones d'influence des cours d'eau. Les pluies se sont poursuivies au-delà de la première décennie du mois de novembre. Cette situation a accentué la pourriture des capsules de base et a eu un impact négatif sur le volume de la production et la qualité du coton graine.

La commercialisation du coton de la campagne 2015/2016 est en cours. A la date du 29 février 2016, la quantité achetée est de 382 627 tonnes pour un montant de 90,844 milliards de FCFA. Plus de 480 000 tonnes de coton graine ont été livrées dans les 17 usines.

Tableau.....: Données de la campagne 2015/2016

| Rubriques | 2015/2016 |
|---|------------------|
| Nombre d'exploitation (CMDT) | 169 697 |
| Superficie totale coton (ha) | 545 308 |
| Rendement agricole (kg/ha) | 1 009 |
| Production coton graine (tonnes) | 550 370 |
| Prix d'achat de base (FCFA/Kg) | 237,5 |
| Complément de prix (FCFA/Kg) | 0 |
| Subvention des engrais (milliards de FCFA) | 18,535 |
| Production céréalières (tonnes) | 2 026 300 |

- **Contraintes**

La production des cultures du système coton est confrontée à certaines difficultés, dont les principales sont :

- La forte dépendance de la production à des aléas climatiques,
- La forte dégradation des terres de culture de la zone cotonnière (érosion, pH, acide...),
- Le développement massif des ravageurs piqueurs-suceurs (*Jacobielle* et *Bemisia*),
- Le déplacement des bras valides vers les mines d'or artisanales,
- La forte fluctuation des cours du coton impactant les prix aux producteurs,
- Le faible niveau du rendement de coton graine,
- La forte dégradation des pistes agricoles en zone cotonnière.

II.1.3. LES RÉSULTATS DES AUTRES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

| 1. Production des légumineuses alimentaires | | 3. Principales productions de cueillette | |
|---|----------------|--|----------------|
| Niébé : | 186 886 tonnes | Karité : | 50 700 tonnes |
| Arachide : | 421 924 tonnes | Gomme arabique : | 7 000 tonnes |
| Sésame : | 43 384 tonnes | Néré | 3680 tonnes |
| Soja : | 5 261 tonnes | Jujube | 5880 tonnes |
| Voandzou : | 27 691 tonnes | Baobab fruit | 10120 tonnes |
| | | Zaban | 15730 tonnes |
| 2. Principales productions maraîchères | | 4. Principales productions fruitières | |
| Echalote | 9790 tonnes | Anacarde : | 65 700 tonnes |
| Oignon | 5720 tonnes | Agrumes | 141 870 tonnes |
| Tomate | 83020 tonnes | Mangue | 700 000 tonnes |
| Chou | 31 300 tonnes | Papaye | 61 670 tonnes |
| Laitue | 6 800 tonnes | Banane | 138 720 tonnes |
| Gombo | 63 000 tonnes | Goyave | 13 970 tonnes |
| Pomme de terre | 11 840 tonnes | | |
| Patate douce | 30 380 tonnes | | |
| Manioc | 35 520 tonnes | | |
| Igname | 82 820 tonnes | | |

II-1-3-5 PRODUCTION DE SEMENCES.

Tableau 1 : Quantités de semences produites (kg)

| Type de semences Cultures | R1 | R2 |
|---------------------------|----------|----------|
| Riz | 2793.225 | 3403.875 |
| Maïs | 678.5 | 1 042 |
| Sorgho | 468 | 247 |
| Mil | 291.5 | 107.8 |
| Arachide | 49 | 43 |
| Niébé | 88.432 | 101.7375 |
| Gombo | 0.224 | 0.8 |
| Dolique | 0 | 1.6 |
| Sésame | 8 | 14.875 |
| Blé | 38.5 | 87.5 |

Les semences R1 et R2 produites durant la campagne 2015-2016 sont commercialisées pendant la campagne 2016-2017 pour couvrir les besoins de la campagne Agricole 2016/2017 et la reconstitution du Stock National de Sécurité de Semences (SNSS).

II.1.4. ACTIONS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION

II-1-4-4 Suivi de la subvention

Le suivi de la gestion de la subvention des intrants agricoles a été effectif au niveau de toutes les zones de production à travers : i) la réalisation des missions d'appui assorties de rapports et des sessions de formation à l'adresse des agents de terrain et ii) l'implication des forces de sécurité, des services de commerce et de la concurrence dans la gestion de la subvention ont contribué à la sécurisation des engrais subventionnés.

Par ailleurs, les autorités et élus locaux (maires, présidents des DLCA) ont été mis à contribution pour le contrôle des listes des producteurs et des cautions techniques délivrées par les agents d'appui conseil.

Durant la campagne 2015-2016 la situation des intrants agricoles subventionnés par l'Etat au profit des producteurs se présente comme suit :

- Engrais : environ 360 000 tonnes; pour un montant de 35,8 milliards FCFA
- Semences certifiées: 213,4 tonnes pour un montant de 204 millions FCFA

Au titre de la subvention en intrants d'élevage 1908 tonnes d'aliments ont été placées dans le péri-urbain du District de Bamako pour un montant de 629,5 millions de FCFA.

Dans le cadre l'opération pluies provoquées 500 millions F CFA ont été mobilisés pour boucler le financement de 166 opérations.

Le traitement des dossiers de remboursement des montants de la subvention aux fournisseurs est en cours.

II-1-4-5 Le contrôle de qualité

Le bilan du contrôle de qualité a donné les résultats ci-après:

- **le contrôle à l'importation** : 225 512 tonnes de céréales, 26 156 tonnes d'oléagineux, 27 421 tonnes de fruits et légumes, 42 879 tonnes de dérivées du coton, 8 930 tonnes de produits de cueillette et 65 624 tonnes des produits divers ;
- **le contrôle à l'exportation** : 8 408 tonnes de céréale, 9 687 tonnes d'oléagineux, 20 900 tonnes fruits et légumes (Mangue 100 t, haricot vert 450 t, etc.), 52 357 tonnes de coton et dérivées, 13 715 tonnes de produits de cueillettes, etc. ;
- **l'analyse des engrais minéraux** : On note que deux passages ont été réalisés dont les constats se présentent comme suite :

PREMIER PASSAGE

- **ZONE CMDT/OHVN** : 163 échantillons sont prélevés constitués de complexe. coton (73), Complexe céréale (49) et urée (41).. Les analyses ont donné les résultats suivants : **Au plan physique** : les poids des sacs sont conformés aux normes requises (45,5kg/sac de 50kg) ; mais les conditions de stockage ne répondent pas à la réglementation en vigueur (prise en masse, magasins peu aérés et sans palettes, ...).

Au plan chimique : pour le complexe. coton sur une quantité de **4 757 tonnes** contrôlées, **2 093 tonnes** sont hors normes soit **44%** ; pour le complexe. céréale sur une quantité de **2 254 tonnes** contrôlées, **45 tonnes** sont hors normes soit **2%** et pour l'urée sur une quantité de **2 182 tonnes** contrôlées, **1 266 tonnes** sont hors normes, soit **58%**.

- **ZONE DRA : l'analyse des 21** échantillons prélevés dans les régions de Kayes et Sikasso a donné les résultats suivants :

Tout comme en zone CMDT, l'analyse physique a montré que les poids des sacs sont conformés aux normes requises (45,5kg/sac de 50kg) ; mais les conditions de stockage ne répondent pas à la réglementation en vigueur (prise en masse, magasins peu aérés, sans palettes et sol non étanche, ...).

L'analyse chimique aussi a montré que sur 678,79 tonnes contrôlées, 100kg de complexe coton et 200,29 tonnes d'urée sont hors normes.

DEUXIEME PASSAGE : a lieu en zone CMDT/OHVN

112 échantillons ont été prélevés dont complexe. coton (43), c. céréale (28) et urée (41) les résultats des analyses sont les suivants :

- Analyse physique : les constats demeurent les mêmes qu'au premier passage ;
- Analyse chimique : pour le complexe. coton sur une quantité de 2795 tonnes, 650 tonnes sont hors normes, soit 23,25 % ; pour le complexe. céréale sur une quantité de 1512 tonnes, 270 tonnes sont hors normes, soit 17,85% et pour l'urée sur une quantité de 1804 tonnes, 528 tonnes sont hors normes soit 29,26 %

Par ailleurs, on note que plusieurs missions d'informations ont été réalisées sur la qualité des engrais. En outre, la DNA a organisé des ateliers sur la problématique du contrôle de qualité à l'intention des cadres et agents de contrôle. Aussi, elle a créé et opérationnalisé la régie des recettes liées au contrôle qui a contribué à alimenter le trésor public. L'approbation des projets de textes permettra de rendre les postes de contrôle plus efficaces.

Le bilan décrit plus haut a été réalisé par l'ensemble des acteurs du monde rural (producteurs, services d'encadrement, projets/programmes, ONG, etc.).

Dans le souci de mettre à la disposition des producteurs des engrais de qualité des missions d'information et de sensibilisation ont été réalisées.

II.1.5. AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS AGRICOLES

Les résultats obtenus dans le cadre des aménagements hydro agricoles portent sur **11 555ha** aménagés pour une prévision de **20 971 ha**, soit un taux de réalisation de **55,10 %**.

Ils sont constitués de grands aménagements pour **6 645 ha** et des aménagements de proximité pour **4 910 ha**.

Au titre du programme motorisation et mécanisation agricole les résultats obtenus sont :

- Dans le cadre du Programme pilote de 1000 tracteurs du Président de la République, octroyant une subvention de 50 % du prix du tracteur à l'acquéreur, 1 467 dossiers de demande ont été reçus sur lesquels 924 ont été analysés et transmis au pool bancaire.
- Le nombre de matériels à traction animale (charrue, houe, multicultureur, semoir) est passé de 821 842 unités à 864 200 unités soit une augmentation de 42 368 nouveaux matériels correspondant à un taux de croît de 5%.
- Le nombre de matériels motorisés (tracteur, motoculteur, batteuse, décortiqueuse) est passé de 13 553 unités à 20 490 unités, soit une augmentation de 6 947 nouveaux matériels correspondant à un taux de croît de 0,9%.

II.1.6. PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Les résultats de la surveillance et de la lutte contre les déprédateurs se présentent comme suit:

- 42 **906 ha** ont été prospectés sur une prévision annuelle de 53 647 ha soit 80% de réalisation ;
- 22 **524 ha** ont été infestés par les nuisibles sur lesquels **12 307 ha** ont été traités dont **5 012 ha** contre les mouches de fruits soit un taux de réalisation de 53,83% sur une prévision de **22 641 ha**.

II.1.7. RECHERCHE AGRICOLE

En 2015, les activités scientifiques réalisées à l'IER en partenariat ont été menées à travers l'exécution de plus de 150 projets de recherche, Les principaux résultats obtenus sont :

➤ Productions végétales

Les filières horticoles (Echalote, Oignon, Tomate, Pomme de terre)

- maintenance et conservation des acquisitions de 6 Variétés de haricots;
- multiplication des semences des 10 lignées de haricots « Large white » et « Small white
- mise en place des parcelles de démonstration de méthodes de lutte intégrée contre les maladies et les insectes de la Tomate en champs paysans à Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti.

Concernant les filières fruitières (Agrumes, Banane, Mangue, Anacarde, Datte, etc.)

Réalisation de l'étude de base du projet de Diffusion des technologies de contrôle des mouches de fruits et renforcement de capacités des acteurs de la chaîne de valeur fruits en Afrique de l'Ouest

Concernant le coton : Trois nouvelles variétés NTA L88, NTA MS 338 et NTA B178, avec 43,9 à 44,8 % de rendements de fibre à l'égrenage et une technologie de fibre équilibrée ont été proposées à la pré vulgarisation à la CMDT et à l'OHVN.

Concernant les cultures céréalières (mils, sorgho, maïs, fonio):

- Diffusion des variétés et hybrides maïs (Tieba, Mata et Farako avec des rendement de 8t/ha), de sorgho (Grikan et Grikan Werewolo, Tiandougou Koura et Sewa avec 3 à 4t/ha), mil (Hybrides Toroniou Maïwa et HKP)
- Multiplication de 7 variétés de fonio
- Des semences de pré-base et de base (200t) ont été produites pour les *filières Arachide, Riz, Mil, Sorgho, maïs Fonio, Sésame, Niébé*.
- *Concernant le Blé* : diffusion de 7 variétés de blé avec des rendement de 4 à 6 t/ha résistantes à la chaleur pour l'extension des zones de culture au Mali

Diffusion des technologies d'adaptation de l'agriculture au changement climatique

- Semis manuel des semences trempées qui entraîne un accroissement de rendement du sorgho de 90 % et 57% pour le mil
- Le semis mécanique des semences trempées avec l'apport de microdoses a entraîné un accroissement de rendements grains de l'ordre de 68 à 92% pour le sorgho et 160% pour le mil
- Diffusion à grande échelle du semoir motorisé qui permet de semer un hectare en deux heures
- Un nouveau prototype de matériel de semis des céréales pour la zone de décrue de Yélimané a été mis au point et est en cours de diffusion

➤ **Productions animales**

Petits ruminants : Dans le cadre de la convention avec le PADEPA-KS le remplacement des géniteurs morts dans les élevages ayant perdu leur reproducteur, soit 6 géniteurs Maure, 3 géniteurs N'Dama et 6 béliers Djallonké.

Filière Lait : les paramètres physico-chimiques et microbiologiques du lait ont été déterminés sur la chèvre Guéra pour la production de lait dans les zones de diffusion au Mali,

Filière Avicole : 119 unités de finition de poulets Wassachiè introduites en milieu réel sur 139 programmées soit un taux de réalisation de 85,61%.

➤ **Productions Forestières et Halieutiques**

Dans le cadre de la conservation et la gestion durable des plantes utiles aux communautés les résultats obtenus sont:

- 6 arboretums d'une contenance de 1 ha chacun ont été installés avec 35 espèces alimentaires, médicinales et artisanales au profit des associations paysannes à Kadiolo, Yanfolila, Koutiala dans la région de Sikasso et Bankass dans la région de Mopti ;
 - 4 pépinières villageoises ont été installées à Yanfolila et à Bla pour la production de plants d'espèces médicinales ;
 - 20 pépiniéristes/planteurs ont été formés sur les techniques de récolte de semences et de production des plants des espèces médicinales ;
 - 50 femmes ont été formées sur les techniques d'extraction de l'huile de *Carapa procera* (Kobi) et de *Balanites aegyptiaca* (Zeguenè) et la fabrication du savon à base de *Carapa procera* et *Khaya senegalensis*.
- **Développement de la filière lait du dromadaire**

Essai de supplémentation des chamelles avec le fourrage de *Miscanthus giganteus* (herbe à éléphant) le fourrage de miscanthus doit être associé à Bunafama pour une bonne production de lait

Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes : lancement du Pôle d'incubation pour l'entrepreneuriat des jeunes dans le domaine agricole, sur les semences, la transformation des produits agricoles et le renforcement des capacités des jeunes diplômés en partenariat avec l'ICISAT, l'IPR/FRA, FASO KABA et l'APEJ

II.2 PRODUCTIONS ANIMALES

II.2.1. PRODUCTION DE VIANDE CONTRÔLÉE

La production contrôlée de viande a atteint **65 000 tonnes** sur une prévision de **70 000 tonnes (93%** des objectifs de production) contre **54 500 tonnes** en 2014-2015, soit une augmentation de 20%.

Des gains de productivité ont été réalisés grâce à l'intensification des activités d'embouche, la poursuite des opérations de ventes promotionnelles d'animaux à l'occasion de fêtes religieuses.

II.2.2. EMBOUCHE

Le nombre d'animaux embouchés est évalué à :

- 47 448 bovins sur une prévision de 60 000 soit **79%** des objectifs ;
- 67 194 ovins sur une prévision de 109 250, soit **61,50%** ;
- 13 335 caprins sur une prévision de 28 500 soit **46,79%**.
- 12 873 porcins (Ségou et Koulikoro).

Des opérations de ventes promotionnelles de bovins et de moutons ont été organisées au niveau des communes II, IV, V et VI du District de Bamako et dans les villes de Kayes, Koulikoro et Ségou. Elles ont porté sur :

- 806 bovins vendus (Bamako : 503 bovins ; Kayes : 303 bovins), à l'occasion de la fête de RAMADAN, sur une prévision de 2100 soit 38,38 % des objectifs de production;
- 22 737 béliers pour la Tabaski pour une prévision de 14 800 soit une réalisation de 153,63 %.

II.2.3. PRODUCTION DE LAIT

La quantité de lait collecté auprès des centres et points aménagés est évaluée à **4 900 tonnes** de lait pour une prévision de 5 500 tonnes, soit un taux de réalisation de **89,1 %**

II.2.4. INSÉMINATION ARTIFICIELLE

Les résultats obtenus au titre de la campagne 2015-2016 par le PRODEVAILAIT sont :

- 5962 vaches inséminées sur une prévision de 10 000 vaches par an, soit **59,62%** des objectifs assignés;
- 1965 éleveurs ont bénéficié l'opération d'IA sur un total de 2284 éleveurs depuis le démarrage en mars 2014 ;
- 1053 naissances ont été enregistrées dont 628 issus de la race Holstein et 425 de la race Montbéliarde .

Les résultats enregistrés par le Programme d'Insémination Artificielle pour les races laitières (Montbéliard :55% ? Holstein :35%, Normande : 10%) de l'APCAM sur financement PAPAM sont les suivants :

- | | | | |
|---------------------------------|---|-------|---------------------------------|
| - Vaches Zébus maure inséminées | : | 1 300 | avec un taux de réussite de 70% |
| - Vaches Zébus peuhl inséminées | : | 1 339 | idem |
| - Vaches Méré inséminées | : | 271 | idem |

| | | | |
|------------------------------|---|--------------|------|
| - Vaches Métisses inséminées | : | 1 251 | idem |
| Total | : | 4 161 | |

II.2.5. PRODUCTIONS D'ŒUFS DE CONSOMMATION ET DE POULETS DE CHAIR

- 2 757 313 pondeuses mises en place sur une prévision de 2 628 000 soit 104,92% des objectifs de production ;
- 441 079 208 œufs produits sur une prévision de 467 000 000 soit 94,45% des objectifs de production
- 4 049 965 poulets de chair en exploitation sur une prévision 6 694 000 (60,50% des objectifs de production).

II.2.6. PRODUCTION DE FOURRAGES

La production totale est estimée à 171 395 tonnes de matières sèches(MS) contre **66 855 tonnes** de MS en 2015/2016.

Dans le cadre du programme de diffusion des cultures fourragères, laa production totale obtenue est estimée à 172 000 tonnes de MS contre **67 000 tonnes** de MS en 2015/2016. Cette production a été réalisée sur une superficie de 5 400 ha de parcelle fourragère contre 4 500 ha en 2014-2015, soit une augmentation de 18,67% et 14940 ha de bourgou. Les superficies de cultures fourragères mises en place et les parcelles de bourgou régénérées (172 000 tonnes de MS) permettront de couvrir les besoins d'entretien de 305 000 UBT pendant 3 mois.

II.2.7. PRODUCTION DES CUIRS ET PEAUX

- 398 536 pièces de cuirs verts produites sur une prévision de 439 733 pièces, soit **(90,63%)** des objectifs de production ;
- 1 189 896 pièces de peaux ovines et caprines vertes produites sur une prévision de 1 424 824, soit **(83,51 %)** des objectifs de production.

Au moins 80 % des peaux ovines et caprines et 5 % des cuirs bovins ont été produits sans défaut de dépouillement.

II.2.8. COMMERCIALISATION

Dans le cadre du suivi de la commercialisation, l'exportation contrôlée d'animaux vivants a concerné : 230 180 bovins, 788 171 ovins 113 174 caprins, 98 563 volailles , 1 052 camelins en direction de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de la Guinée, du Burkina Faso, du Ghana, de la Gambie, du Niger, du Nigéria, du Bénin et du Liberia.

Le flux monétaire engendré par ces transactions se chiffre à plus de **103,4 milliards de FCFA**
L'exportation contrôlée des cuirs et peaux a porté sur :

- 903 000 pièces de cuirs (4500 tonnes) et 407 700 pièces de peaux ovines et caprines (484 tonnes) en direction du Ghana, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Niger ;
- 376 pièces de peaux ovines et caprines tannées en direction du Ghana.

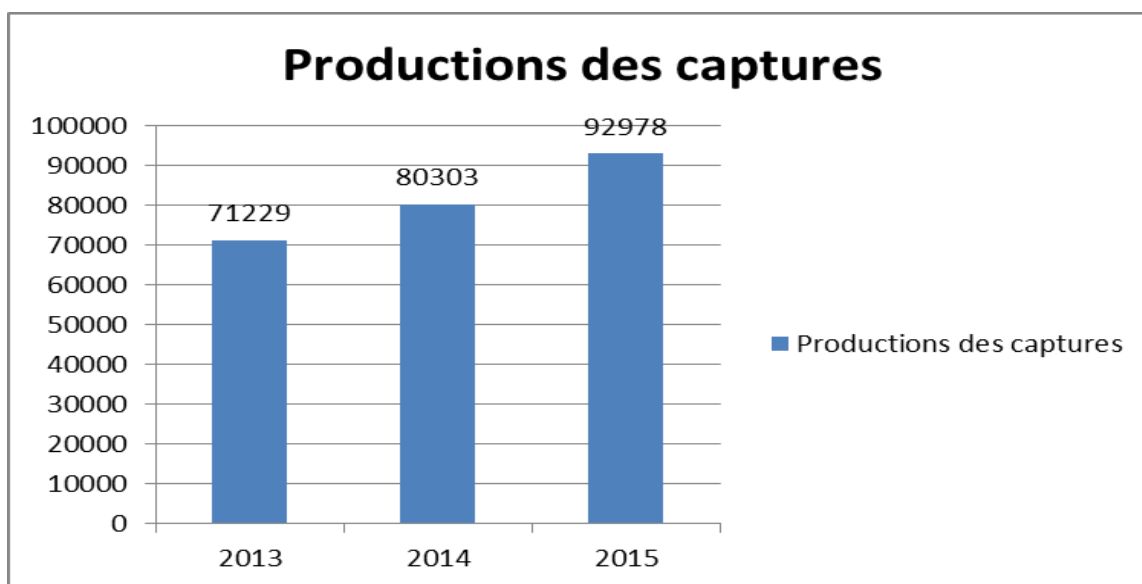
Les quantités de cuirs et peaux exportées sont évaluées à 5,1 Milliards de FCFA.

II.3 PRODUCTIONS HALIEUTIQUES ET AQUACOLES

II.3.1. PRODUCTION HALIEUTIQUE

Production contrôlée 92 978 tonnes de poisson contre 90 000 tonnes prévues, soit un taux de réalisation de 103 % et une augmentation de 16% par rapport au bilan 2014-2015

EVOLUTION DE LA PRODUCTION HALIEUTIQUE AU COURS DES 3 DERNIERS CAMPAGNES

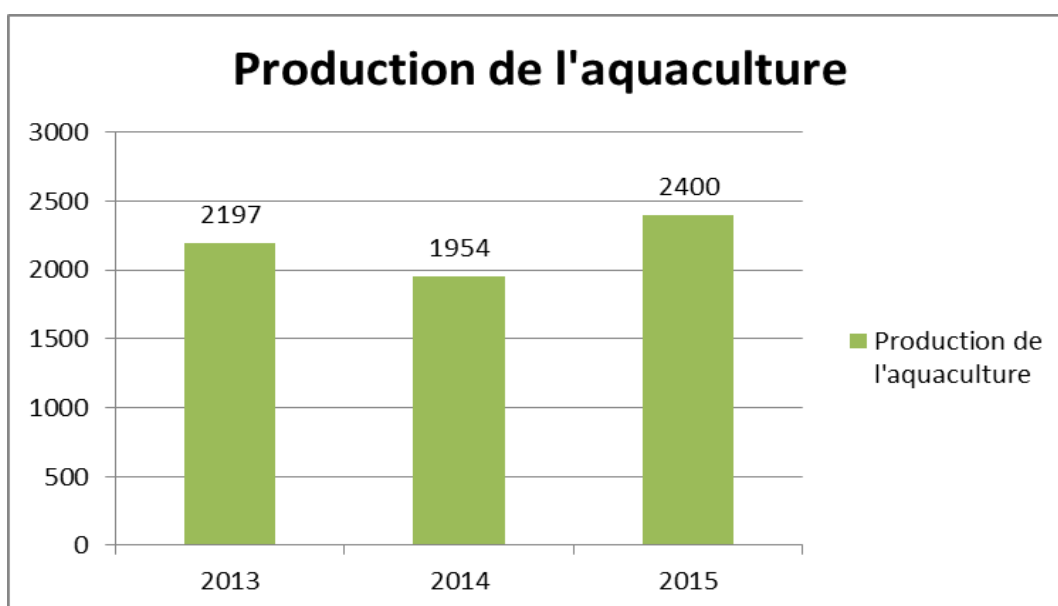


On note une augmentation continue des quantités de poisson enregistrées en débarquement contrôlés . Cette progression continue est liée à la bonne crue des cours d'eau, à l'organisation des pêcheurs, à l'amélioration de la couverture des sites de débarquement intervenue à la suite du recrutement d'agents et à la stratégie d'utilisation d'agents relais d'information.

II.3.2. PRODUCTION AQUACOLE :

2400 tonnes au 31 décembre 2015 contre 3000 tonnes prévues, soit 80% de taux de réalisation

EVOLUTION DE LA PRODUCTION AQUACOLE AU COURS DES 3 DERNIERS CAMPAGNES



L'augmentation sensible de la production aquacole est liée :
-aux actions du PRODEFA dans la région de Sikasso ;

-à la mise en œuvre du Programme National d’empoissonnement dans la région de Ségou qui s’est traduit par la vulgarisation de la pisciculture en cages flottantes qui a consisté à la mise à disposition des jeunes regroupés par 5 de Kits de pisciculture comprenant une cage flottante,l’aliment poisson,les alevins,une pirogue de transport et du petit matériel.

II.3.3. PRODUCTION D’INTRANTS DE PISCICULTURE

Les intrants de pisciculture comprennent les alevins et l’aliment poisson.La non mise en œuvre de la subvention deux années consécutives a été un facteur de difficulté de collaboration avec les producteurs d’alevins qui n’ont pas pu écouler leur production.Si bien que les enquêtes en ont souffert.Les besoins en alevins étaient estimés à 10 784 700 alevins,ceux en aliment poisson à 1282 tonnes .Cependant 340,5 tonnes d’aliment poisson et 1 135 880 alevins ont été mis à la disposition des producteurs dans le cadre de la mise en œuvre :du Programme National d’Empoisonnement, du Programme de Développement de la Pêche et de la Pisciculture en Zone OHVN, du PRODEFA et par L’ONG WHH.

II.3.4. GESTION DURABLE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

- *Mises en défens*
 - 159 plans d’eau d’une superficie de **1 431 ha** ont été mis en défens contre **422 plans** pour une superficie de **1510 ha**.
- *Placement des permis de pêche*

| Type | Prévus | Réalisés | Taux |
|---------------------|--------|----------|---------|
| A | 2 590 | 258 | 9,96% |
| B | 4 909 | 1 271 | 25, 89% |
| C | 3 571 | 1252 | 35% |
| SP(Permis sportifs) | 1463 | 949 | 64,86 % |

Cette situation est due à la faible présence du personnel forestier seul habilité à exercer le contrôle au sens de la Loi n°95-032 du 20 mars 1995 et ses textes d’application.

Le nombre de permis placés est faible pour l’ensemble des types de permis.

II.3.5. EXPORTATION DE POISSON

Dans le cadre du suivi de l’exportation les résultats obtenus sont :

- 3413,278 tonnes de poisson frais ont été exportés sur une prévision 5903,5 tonnes soit un taux de réalisation de **57,81%** ;
- 1450,864 tonnes de poisson fumés ont été exportées sur une prévision de 2 297 tonnes, soit un taux de réalisation de **63,16 %** ;
- 1130,724 tonnes de poissons séchés ont été exportées sur une prévision de 1 623 tonnes, soit un taux de réalisation de **69,66 %**.

II.3.6. RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES ACTEURS

II.3.7. RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES ACTEURS

Les activités de renforcement des capacités ont porté sur :

- la formation des producteurs en gestion des infrastructures piscicoles, conduite de la pisciculture et bonnes pratiques aquacoles, sur la valorisation du poisson ;
- l'appui aux producteurs à travers la dotation en kits de pisciculture et de petit matériels, en intrants de pisciculture, la dotation en moyens de captures et de transport du poisson vers les centres de débarquement ;
- les stages des agents d'appui conseil à l'extérieur ;
- la formation des agents en informatiques
- la rénovation/construction de bâtiments des services déconcentrés la réalisation et diffusion d'émission radio sur la pisciculture dans tous les cercles de la région de Sikasso ;
- la construction d'un centre de perfectionnement en aquaculture de deux salles de classe et de deux dortoirs et équipé d'une unité multifonctionnelle dans le cadre de la mise en œuvre du PDPP-OHVN.

II.3.8. AMÉNAGEMENT /RÉALISATION D'INFRASTRUCTURES PISCICOLES

- 08 cages flottantes dont 02 à Manantali, 02 à Dioila et 04 à Mopti ;
- 180 cages flottantes dans la région de Ségou en zone Office du Niger à travers la mise en œuvre du Programme National d'Empoisonnement ;
- 45 étangs dans les régions de Kayes, Tombouctou, Koulikoro ;
- 12 parcelles de rizi-pisciculture dans la région de Koulikoro ;
- 9 mares sur-creusées dans la région de Sikasso ;
- 2 plans d'eau ré-empoisonnés à Kolondièba et à Koutiala.

II.4 SANTÉ ANIMALE ET SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRAIRE

II.4.1. LA SANTÉ ANIMALE

II.4.1.1. En matière de protection sanitaire du cheptel

- **Vaccinations** contre les principales maladies : Péripleurite contagieuse bovine, pasteurellose, dermatose nodulaire contagieuse bovine, fièvre aphteuse, clavelée, peste petits ruminants, Charbon symptomatique et pour la volaille : maladie de Newcastle, bronchite aviaire, maladie de gomboro, variole aviaire.

Dans le cadre la vaccination des animaux et de la volaille les résultats obtenus sont :

- 21 073 000 têtes d'animaux en 2015/2016 contre 20 763 949 en 2014/2015 soit une progression de 1,46%.

- volaille : 25 570 400 sujets en 2015/2016 contre 25 163 337 en 2014/2015 soit une progression de 1,59%.

➤ **Traitements.**

- 482 428 bovins ; 2 275 251 ovins ; 260 548 caprins ; 25 230 asins ; 5 902 équins ; 646 canins ; 448 camelins ; 4 024 porcins ; 146 lapins et 558 098 volailles ont été traités contre les trypanosomiasés, les parasitoses internes et externes.

II.4.1.2. En matière de surveillance épidémiologique des maladies animales

➤ **Surveillance**

Dans le cadre de la visite des troupeaux les résultats obtenus sont :

- 61 868 troupeaux de bovins soit 104,3% ;
- 35 050 troupeaux d'ovins soit 78,41%,
- 32 694 troupeaux de caprins soit 78,97% ;
- 538 troupeaux de camelins soit 131,22%.

➤ **Gestion des foyers de maladies**

- 6 foyers de maladies contagieuses : 3 foyers de péripneumonie contagieuse bovine, 1 foyer de charbon bactérien, 1 foyer de fièvre aphteuse et 1 foyer de maladie de Newcastle.

Tous les foyers sont éteints.

➤ **Surveillance de la grippe aviaire**

Aucun cas de grippe aviaire n'a été signalé au Mali.

➤ **Surveillance épidémiologique de la maladie de la vallée du Rift**

L'analyse de 81 échantillons de sérum prélevés dans les cercles de Nioro et Diema se sont avérés négatifs.

➤ **Le Contrôle des animaux vivants à l'importation a concerné : 64** bovins, 1 378 ovins, 464 équins, 2 656 214 volailles d'un jour et 888 110 œufs à couvrir.

➤ **Le Contrôle des animaux vivants à l'exportation a concerné : 99 072** bovins, 379 394 ovins, 16 790 caprins, 1 346 asins, 43 équins, 3 690 oiseaux domestiques, 68 800 oiseaux sauvages, 7 601 autres (fouettes queue, tortues).

II.4.1.3. contrôle de la transhumance

Le contrôle de la transhumance a porté sur 134 Certificats Internationaux de Transhumance.

II.4.1.4. Contrôle des opérateurs privés

- **306** contrôles ont été effectués soit une moyenne de 1,93 contrôle par mandataire..
- **24** cliniques soit 88,89%
- **55** cabinets vétérinaires soit 52,38%.
- **107** établissements pharmaceutiques vétérinaires ont été contrôlés. ?

II.4.2. LA SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE

II.4.2.1. Contrôle des produits et denrées alimentaires d'origine animale à l'importation et à l'exportation

Dans le cadre du suivi des produits à l'importation les résultats sont:

- le lait et les produits laitiers 1 175 590 kg ;
- le poisson et les produits de pêche 90 668 685 kg ;
- la viande et les produits carnés 173 554 kg ;
- les œufs et les ovo-produits 506 431 kg ;
- l'aliment bétail 730 900 kg.

Dans le cadre du suivi des produits à l'exportation les résultats sont :

- le lait et les produits laitiers 401458 kg ;
- le poisson et les produits de pêche 1120968 kg ;
- la viande et les produits carnés 3 002 kg ;
- les cuirs 12 014 800 pièces ;
- les peaux 1 756 718 pièces.

II.4.2.2. Denrées alimentaires contrôlées dans les boutiques, foires et marchés

Le contrôle a porté sur :

- 2 847 904 kg de lait et produits laitiers,
- 4763 202 kg de poisson et produits de pêche,
- 108 424 kg de produits carnés,
- 856150 kg d'œufs et d'ovo produits,
- 15312 kg de beurre,
- 1042 litres de miel et
- 1827456 kg d'aliment pour animaux.

Au total 18 277 kg de produits ont été saisis pour divers motifs, 140kg de poisson et 306 œufs pour putréfaction.

II.5 ORGANISATION DU MONDE RURAL

Les principaux résultats obtenus sont :

- Tous les organes des DLCA, CRA et APCAM renouvelés
- Enregistrement et immatriculation de plus de 2500 exploitations Agricoles familiales (EAF) et des entreprises Agricoles (EA),
- Constitution du Répertoire National des OPA du Mali.

III. PLAN DE CAMPAGNE AGRICOLE 2016-2017

III.1 FILIÈRES DE PRODUCTION VÉGÉTALES

III.1.1. PROGRAMME PROMOTION FILIÈRE RIZ

Les objectifs de production du riz pour la campagne agricole **2016-2017** sont fixés à **2.712.956 tonnes** pour une superficie de **946 656 ha**, soit un rendement moyen de **2.866 kg/ha**.

La production totale de riz paddy (annexe 2) attendue est répartie comme suit :

Riz de saison : 2 578 766 tonnes (95,1 %).

Riz de contre saison : 134 190 tonnes (4,9 %).

Le coût total de l'intensification du riz se chiffre à **56 954 678 960 F CFA** sur lesquels seront investis **43 246 166 000 F CFA** dans l'achat des engrais, soit environ **76%** du coût total de l'opération.



III.1.2. PROGRAMME PROMOTION FILIÈRE MAÏS

Les objectifs de production de maïs pour la campagne 2016/2017 sont de **2 400 548 tonnes**. Ils étaient de **2 122 380 tonnes** en 2015-2016, soit une augmentation de **11%**.

La production attendue est répartie comme suit :

Maïs conventionnel: 2 327 647,5 tonnes, soit **96,96%** ;

Maïs hybride: 63 105,5 tonnes, soit **2,63 %** ;

Maïs irrigué: 5 295 tonnes, soit **0,22 %** ;

Maïs de décrue: 4 500 tonnes, soit **0,19%**.

Le coût de l'intensification du maïs s'élève à **25 254 312 600 F CFA** dont **23 243 166 000 F CFA** seront investis dans l'achat des engrais, soit **92%**.



III.1.3. PROGRAMME PROMOTION FILIÈRE BLÉ

L'objectif de production de blé durant la campagne 2016/2017 est de **38 045 tonnes** pour une superficie de **3973 ha**. Ils étaient de **35 750 tonnes** en 2015/2016, soit une progression d'environ **6%**.



L'incidence financière du sous-programme est basée uniquement sur les charges relatives aux engrais qui s'élèvent à **632 100 000 FCFA**.

III.1.4. PROGRAMME PROMOTION FILIÈRE MIL/SORGHO

Les objectifs de production de mil/sorgho de la campagne agricole 2016/2017 sont de 3 607 337 tonnes. Ils étaient de 3 435 941 tonnes en 2015-2016, soit une augmentation de 5 %. Ces objectifs se répartissent comme suit :

- production totale de sorgho attendue : 1 596 347 tonnes contre 1 438 407 tonnes en 2015-2016, soit 11% d'augmentation.
- La production totale de mil attendue est estimée à 2 010 900 tonnes contre 1 997 534 tonnes en 2015-2016, soit une hausse de 0,6%.



III.1.5. PROGRAMME PROMOTION FILIÈRE FONIO

Les objectifs de production de fonio pour la campagne agricole 2016/2017 sont de **74 318 tonnes** contre 37 284 tonnes en 2015/2016. Les objectifs d'emblavures sont de **106 170 ha** en vue de réaliser un rendement moyen de l'ordre de **700 kg/ha**.

SYNTHESE DES CEREALES

Tableau n° : Synthèse des objectifs de productions céréalières

| Cultures | Objectifs 2016/2017 | | | % |
|--------------|---------------------|--------------------|---------------------|-------------|
| | Superficies en ha | Rendement en kg/ha | Production en Tonne | |
| Riz | 946656 | 2866 | 2712956 | 30,8% |
| Maïs | 1014527 | 2366 | 2400548 | 27,3% |
| Blé/Orge | 9575 | 3973 | 38045 | 0,4% |
| Mil | 1950525 | 1031 | 2010900 | 22,9% |
| Sorgho | 1338130 | 1193 | 1596437 | 18,1% |
| Fonio | 56460 | 700 | 39521 | 0,4% |
| Total | 5 315 873 | | 8 798 408 | 100% |

Bilan céréalier sommaire

La production céréalière brute attendue au terme de la campagne agricole 2016-2017 est estimée à 8,8 millions de tonnes constitués d' environ 60% de riz et de maïs.

La production céréalière nette sera de 7 millions tonnes, les besoins alimentaires sont estimés à 3,9 millions tonnes. L'excédent céréalier dégagé sera de 3 millions tonnes dont 525 mille tonnes de riz et 2,475 millions de tonnes de céréales sèches.

La vente de l'excédent de production céréalière générera des revenus substantiels estimés à 564 milliards FCFA.

III.1.6. PROGRAMME PROMOTION FILIÈRE COTON

Les objectifs de production globale de coton graine pour la campagne agricole 2016/2017 s'élèvent à 650 000 tonnes (CMDT et OHVN).

Tableau : Plan campagne coton 2016/2017

| Rubriques | Région Kayes | Région Koulikoro | Région Ségou | Région Sikasso | Total CMDT | Rappel 2015/2016 |
|--------------------------------|--------------|------------------|--------------|----------------|----------------|------------------|
| Exploitations à encadrer | 18 000 | 25 800 | 28 380 | 109 340 | 181 520 | 169 697 |
| Superficies à emblaver (ha) | 45 000 | 103 500 | 57 450 | 383 550 | 589 500 | 528 828 |
| Production prévue (tonnes) | 45 000 | 104 000 | 58 500 | 419 000 | 626 500 | 535 370 |
| Rendement prévu (Kg/ha) | 1 000 | 1 005 | 1 018 | 1 092 | 1 063 | 1 012 |

| | | |
|------|----------------------------|---------------|
| OHVN | Superficie (ha) | 25 000 |
| | Rendement (Kg/ha) | 940 |
| | Production (tonnes) | 23 500 |

| | | |
|------------------|----------------------------|----------------|
| MALI | Superficie (ha) | 614 500 |
| | Rendement (Kg/ha) | 1 058 |
| | Production (tonnes) | 650 000 |
| RAPPEL 2015/2016 | Superficie (ha) | 545 308 |
| | Rendement (Kg/ha) | 1 009 |
| | Production (tonnes) | 550 370 |

La prévision de production céréalière (maïs, mil et sorgho) est de 2 100 000 tonnes. Ainsi, le système coton continuera à jouer son rôle dans l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire du pays.



III.1.7. PROGRAMME DE PROMOTION FILIÈRE NIÉBÉ



Les objectifs de production de niébé graine pour la campagne agricole 2016/2017 sont de 202050 tonnes, soit **3,7 %** de croissance par rapport aux résultats de 2015/2016 qui sont de 194750 tonnes. Les rendements varient de **700 à 1000 kg/ha**.

III.1.8. PROGRAMME PROMOTION FILIÈRE SÉSAME

Les objectifs de production de sésame pour la campagne agricole 2016/2017 sont de **44.000 tonnes**, dont **5 751 tonnes** Sésame biologique contre 43 380 tonnes, soit 1,4% d'augmentation.



III.1.9. PROGRAMME PROMOTION FILIÈRE ARACHIDE



Les objectifs de production de l'arachide pour la campagne Agricole 2016/2017 sont de 466146 tonnes pour une superficie de 502 400 ha et un rendement de 928 kg/ha.

III.1.10. PROGRAMME PROMOTION FILIÈRE VOANDZOU

La production de voandzou attendue au titre de la campagne Agricole 2016-2017 est de 30 460 tonnes sur une superficie de 46 500 ha contre 27 691 tonnes en 2015-2016, soit environ 9% d'augmentation.



III.1.11. PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FILIÈRE SOJA

L'objectif de production est de 11 030 tonnes sur une superficie de 15 662 ha contre 10 473 tonnes en 2015-2016, soit 5% d'augmentation.



III.1.12. PROMOTION DES FILIÈRES HORTICOLES (ECHALOTE, OIGNON, TOMATE, POMME DE TERRE, ETC.)

Les objectifs de productions des principales cultures maraîchères sont :

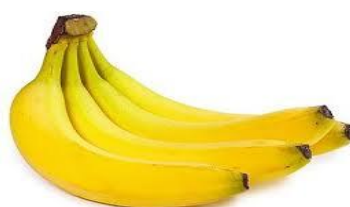
| | |
|------------------------------------|-------------------------------|
| Pomme de terre : 114 268 tonnes ; | Carotte : 17 521 tonnes ; |
| Tomate : 222 869 tonnes ; | Oignon : 172 531 tonnes ; |
| Gombo : 248 299 tonnes ; | Navet : 2 880 tonnes ; |
| Pastèque : 103 120 tonnes ; | Betterave : 7 938 tonnes ; |
| Concombre : 79 035 tonnes ; | Patate feuille : 607 tonnes ; |
| Piment : 48 376 tonnes ; | Manioc : 93 919 tonnes ; |
| Aubergine : 69 798 tonnes ; | Patate : 447 062 tonnes ; |
| Courge/courgette : 63 060 tonnes ; | Echalote : 342 843 tonnes ; |
| Chou : 81 450 tonnes ; | Ail : 9 473 tonnes ; |
| Melon : 52 257 tonnes ; | Haricot vert : 2 124 tonnes |
| Laitue : 61 803 tonnes ; | Igname: 90 873 tonnes |



III.1.13. PROGRAMME PROMOTION FILIÈRES FRUITIÈRES

Les objectifs de productions des principales cultures fruitières se résument comme suit :

- Mangue : 715 632 tonnes contre 700 000 tonnes en 2015/2016, soit un taux de croît de 1,02%
- Agrume : 142 737 tonnes contre 141 870 tonnes en 2015/2016, soit un taux de croît de 1 %
- Banane : 180 824 tonnes contre 138 720 tonnes en 2015/2016, soit un taux de croît de 1,30 %
- Papaye : 64 846 tonnes contre 61 670 tonnes en 2015/2016, soit un taux de croît de 1,05 %
- Anacarde : 97 918 tonnes contre 65 700 tonnes en 2015/2016, soit un taux de croît de 1,50 %



III.1.14. PROGRAMME PROMOTION FILIÈRE POMME DE TERRE

L'objectif de production de la campagne Agricole est de 225 853 tonnes, contre 11 840 tonnes en 2015-2016 pour un taux d'augmentation de 5%.

III.1.15. PROGRAMME PROMOTION FILIÈRE ÉCHALOTE/OIGNON/AIL

Les objectifs de production d'échalote/oignon/Ail pour la campagne Agricole 2016/2017 sont respectivement de 342 843 tonnes, 172 531 tonnes et 9473 tonnes.

III.1.16. PROGRAMME PROMOTION FILIÈRE MANGUE

Les objectifs du plan de campagne 2016/2017 sont de 715 217 tonnes pour une superficie de 42 275 ha.

III.1.17. PROGRAMME PROMOTION FILIÈRE PAPAYE

Les objectifs de production de papaye pour la campagne Agricole 2016/2017 sont de 67 840 tonnes. Ils étaient de 61 670 tonnes en 2015 / 2016, soit une augmentation de 10%.

III.1.18. PROMOTION DE LA FILIÈRE ANACARDE

Les objectifs de production sont de 97918 tonnes en 2016/2017 contre 96 927 tonnes en 2015/2016 soit une progression d'environ de 1,2%.

III.1.19. PROGRAMME PROMOTION DE LA FILIÈRE GOMME ARABIQUE

Les prévisions sont les suivantes:

- ✓ **125 parcelles** agro forestières (céréales, maraîchage, petit élevage, gomme) installées dans les zones de Kita, Toukoto, Diamou, Ségou et San,
- ✓ **125 autres agro forestières** installées dans les zones de Haïté, Aourou, Nioro, Gossi et Baye,
- ✓ **25 000 plants**

III.1.20. PROGRAMME PROMOTION DE LA FILIÈRE KARITÉ

La production attendue est de **52 880 tonnes** contre **48 960 tonnes** en 2015-2016, soit 8% d'augmentation.

III.2 FILIÈRES PRODUCTIONS ANIMALES

III.2.1. PROGRAMME PROMOTION DE LA FILIÈRE BÉTAIL/VIANDE

Les objectifs de production contrôlée de viande rouge, toutes espèces confondues, pour la campagne Agricole 2016-2017 se chiffrent à **76 000** tonnes contre 65 000 tonnes en 2015/2016, soit **16,53%** d'augmentation.

Les investissements à réaliser porteront sur :

- la réalisation de 2 périmètres pastoraux à Orowana, Yehi (Koro) dans le cadre du Contrat Plan Etat Région ou District (CPER-D) ;
- la réhabilitation de 5 Périmètres pastoraux de Dialakoro et du PGVA (PRODEZEM);
- la création de 3 nouveaux périmètres pastoraux à Gringalé, Galo et Meleckmane
- la réalisation de 10 puits pastoraux dans les communes de Salam et Ber (Tombouctou) par AVSF ;
- la création de 3 nouveaux périmètres pastoraux à Gringalé, Galo et Meleckmane (PRODEZEM)
- la restauration de 700 ha de parcours dégradés dont 600 ha à Manaco, Bankass (APESS) et 100 ha à Nara (PRODEZEM);



III.2.2. VENTE PROMOTIONNELLE D'ANIMAUX

Les gains de productivité seront réalisés à travers

- l'embouche de 61 800 têtes de bovins, 102 000 têtes d'ovins, 28 500 têtes de caprins, 17000 têtes de porcins, soit 30 % d'augmentation ;
- l'organisation de ventes promotionnelles d'animaux à l'occasion de fêtes religieuses portant sur **2450** bovins pendant le Ramadan et **30 800** béliers pendant la Tabaski ;

III.2.3. PROGRAMME PROMOTION DE LA FILIÈRE LAIT

Les objectifs de collecte de lait du plan de campagne 2016/2017 sont de 7400 tonnes de lait contre 4900 Tonnes en 2015/2016, soit 18 % d'augmentation.

Les investissements productifs à réaliser sont :

- la construction de 2 Banques d'aliment à bétail à Dogani, Douentza (Mopti) par le PASARC-M et le PACEPEP ;
- la mise en fonction des centres de collecte de lait réalisés par PRODEVALAIT ;
- la Construction d'unité laitière à Sévaré (PACEPEP et PAPAM) ;
- l'achèvement de la construction de 2 centres de collecte de Samé et de Nioro (PRODEVALAIT) ;
- la construction de 3 centres de collecte de lait à Bafoulabé, Kéniéba et Yélimané (PAPAM).
- l'achèvement de la construction de 4 mini laiteries : 1 à Nara (PRODEZEM) et 3 à Kangaba, Dioïla et Massigui (PRODEVALAIT) ;

- la réhabilitation d'un (01) centre de collecte de lait à Guiré/ Nara (PRODEZEM) ;
- la construction de 20 nouveaux silos pour ensilage (WAAPP) ;
- l'acquisition de 20 pasteurisateurs et de 20 haches paille motorisées, 20 botteleuses, 64 silos,)



III.2.4. PROGRAMME PROMOTION DE LA FILIÈRE CUIRS ET PEAUX

Les objectifs de production de cuirs et peaux pour la campagne Agricole 2016/2017, sur la base des abattages contrôlés et non contrôlés, sont fixés respectivement à 505 700 pièces de cuirs, et 1 638 500 pièces de peaux contre 439 700 pièces de cuirs et 1 425 000 pièces de peaux en 2015/2016, soit 15% d'augmentation

Les investissements à réaliser :

- la réalisation de 2 aires d'abattage à Fatoma, Kakagna (Mopti) par le PACEPEP ;
- la réhabilitation et l'extension de l'Abattoir Frigorifique de Sabalibougou ;
- la construction d'un abattoir moderne et d'une boucherie à Mopti (PACEPEP) ;
- la réhabilitation de l'abattoir régional de Mopti ;
- la construction d'un (1) abattoir régional moderne et de 8 boucheries modernes à Ségou dans le cadre du Développement Economique Régional (DER) du Conseil Régional de Ségou.



III.2.5. PROGRAMME PROMOTION DE LA FILIÈRE AVICOLE

Les objectifs de production avicole du plan de campagne 2016/2017 se chiffrent à :

- **2 767 500 ponduses** contre **2 628 000 ponduses** en 2015/2016, soit un taux de progression de **5%**.

- **33 000 000** sujets de volaille locale contre **30 000 000** en 2015/2016, soit **10%** de progression ;
- **477 467 025** œufs de consommation contre **467 103 000** en 2015/2016, soit un taux de progression de **5%**.
- **7570010** poulets de chair contre **6 994 000** en 2015/2016, soit **8 %** de taux de progression.



III.2.6. PROGRAMME D'AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE

Les objectifs retenus au titre de la campagne 2016/2017 pour rendre les services de l'insémination accessibles à un plus grand nombre d'éleveurs. Ils sont de l'ordre de **10 000 vaches** à inséminer avec des semences de races laitières et de **1 000 vaches** à inséminer avec des semences de races à viande.



III.2.7. PROGRAMME PROMOTION DES CULTURES FOURRAGÈRES

Les objectifs de production des cultures fourragères sont :

- 8 400 ha de parcelles de diffusion de cultures fourragères (production de fourrage), toutes espèces confondues, pour une production prévisionnelle de 33 000 tonnes de matières sèches (MS) de fourrages contre 5 400 ha en 2015/2016, soit une augmentation de 50%.
- 20 400 ha de bourgou pour une production estimée à 204 000 tonnes de MS contre 14 940 ha en 2015/2016 soit environ 36% d'augmentation.

III.2.8. PROGRAMME PROMOTION DES AUTRES FILIERES ANIMALES

1. Filière Apiculture

Pour accroître la production et améliorer la qualité du miel et de la cire, les actions à mener porteront sur l'amélioration des techniques de production, de récolte, de transformation et de conditionnement ainsi que l'organisation et l'équipement des apiculteurs.

2. Cuniculture

La cuniculture est une filière qui connaît de plus en plus un essor important dans nos zones urbaines et périurbaines. Des efforts seront orientés vers l'établissement d'une situation de référence sur la base de laquelle, un plan d'action sera développé et mis en œuvre en rapport avec les bénéficiaires.

3. Autres filières

Dans la perspective d'une plus grande valorisation d'autres filières porteuses telles que : la Colombiculture, le Cheval de monte, le mouton à laine, le lévrier de Ménaka, le dromadaire de course, les efforts seront orientés vers l'établissement d'une situation de référence sur la base de laquelle, un plan d'action sera développé et mis en œuvre en rapport avec les bénéficiaires. Au cours de la campagne 2016-2017, les actions porteront sur l'élaboration des termes de référence pour la faisabilité de projets de promotion desdites filières.

III.3 FILIÈRES PÊCHE/AQUACULTURE

III.3.1. PROMOTION DE LA FILIÈRE PRODUCTIONS HALIEUTIQUES

L'objectif pour la campagne 2016-2017 est de 94 000 tonnes de poisson de pêche de captures, représentant un taux de progression de 1,2% par rapport au bilan 2015-2016 et 4,44% par rapport à l'objectif 2015-2016 qui était de 90 000 tonnes.

La stratégie d'intervention en vue d'atteindre ces résultats va consister à:

- la mise en œuvre du dispositif de collecte ;
- l'organisation des missions de suivi-évaluation et de supervision dudit dispositif ;
- suivre les conventions locales de pêche ;
- l'organisation des missions de suivi contrôle et de surveillance des pêcheries ;et
- appuyer à l'organisation des professionnels du sous-secteur.



III.3.2. PROMOTION DE LA FILIÈRE PRODUCTIONS AQUACOLES

L'objectif pour cette campagne est de 4020 tonnes. Il est en progression de 67,49% par rapport au bilan 2015-2016 et de 34% par rapport à l'objectif de 2015-2016.

Les investissements vont concerner l'achat d'aliment poisson et d'alevins dont les besoins sont respectivement estimés à 1490 tonnes et 12 520 121 alevins.

Exportations de Poissons

Avec la réalisation entamée des infrastructures de soutien à l'accès au marché à Gao et à Ansongo dont les délais contractuels les prévisions 2015-2016 ont été reconduites.

Elles sont de 5903,5 Tonnes pour le poisson frais, 2297 Tonnes pour le poisson fumé et 1623 Tonnes pour le poisson séché.



III.4 PROGRAMMES TRANSVERSAUX

III.4.1. PROGRAMME AMÉNAGEMENTS ET INFRASTRUCTURES AGRICOLES

Les objectifs d'aménagements de la campagne 2016/2017 sont de 25 793 ha répartis comme suit :

- 15 008 ha en maîtrise totale de l'eau dont 13 080 ha de grands aménagements (GA) sur lesquels 9 700 ha seront réalisés à l'Office du Niger et 1 928ha en aménagement de Proximité (AP) ;
- 10 785ha en maîtrise partielle dont 7 000ha de GA et 3 785ha d'AP.

III.4.2. PROGRAMME EQUIPEMENTS AGRICOLES

Les équipements à promouvoir dans la production Agricole de cette campagne relèvent de deux programmes que sont le Programme de subvention des équipements Agricoles ou Programme pilote de 1 000 tracteurs et le Programme de Mécanisation et de Motorisation de l'Agriculture (2014-2018).

Les 1000 tracteurs du Programme de subvention des équipements Agricoles seront livrés aux bénéficiaires qui répondront aux critères d'éligibilité avant le démarrage de la campagne.

Les besoins nationaux recensés auprès des producteurs pour rehausser le niveau d'équipement de 40 à 60 % à l'horizon 2018 se présentent comme suit :

SOUS- SECTEUR AGRICULTURE

1665 Tracteurs et accessoires-; 5852 Motoculteurs et accessoires;
1335 Multicultures; 18141 Charrues ; 13770 Hersees ; 2452 Semoir ;
11098 Charrettes ; 2649 Batteuses ; 2458 Décortiqueuses ;
1696 Repiqueuses ; 640 Motopompes ; 630 Moissonneuses batteuses ;
Coûts Estimatifs du S-Secteur Agriculture: 109,52 Milliards FCFA

SOUS- SECTEUR ELEVAGE-PECHE

862 Kits de conservation et de transformation ; 27 Kit de capture et de transport ; 56 Cages flottantes et accessoires ; 34 Kits de pisciculture ;
466 Pirogues; 158 Motopompes ; 40 Machines granuleuses(Pelleteuse) ;
48 Pompe à air ; 500 Haches paille motorisées; 700 Botteleuses motorisées ;
200 Tracteurs équipés de faucheuses ; 100 Motoculteurs équipés de faucheuses ; 10 Véhicule frigorifique; 100 Moulins broyeurs ;
1500 Couveuses solaires ;

Coûts Estimatifs du S-Secteur Elevage -Pêche : 11,72 Milliards FCFA

TOTAL DES COÛTS ESTIMATIFS : 121,240 Milliards FCFA

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette ambition politique affichée , l'élaboration d'un programme d'équipement au titre de la campagne agricole est en cours.

Les équipements à promouvoir dans la production Agricole en 2016 suivant les prévisions pluriannuelles du programme de Mécanisation et de Motorisation de l'agriculture (2014-2018), sont renseignés dans le tableau ci-après:

Tableau : Objectifs d'équipement en matériels Agricoles pour la campagne

| Désignation | Quantités | Coût unitaire FCFA | Montant (FCFA) |
|-------------------------------------|------------------|---------------------------|-----------------------|
| Tracteurs (15-20 CV) et accessoires | 500 | 6 000 000 | 3 000 000 000 |
| Motopompes 5 CV | 300 | 300 000 | 90 000 000 |
| Motopompes 20 CV | 100 | 7 000 000 | 700 000 000 |
| Motopompes 40 CV | 100 | 10 000 000 | 1 000 000 000 |
| Batteuses | 200 | 2 000 000 | 400 000 000 |
| Botteleuses | 1 000 | 200 000 | 200 000 000 |
| Décortiqueuses | 200 | 1 000 000 | 200 000 000 |
| Motoculteurs et accessoires | 1000 | 3 000 000 | 3 000 000 000 |
| Unités d'attelage | 5 000 | 700 000 | 3 500 000 000 |

III.4.3. PROGRAMME PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Les objectifs de prospection et de traitement porteront sur :

- 53 177 ha sont prospectés ;
- 10 325 ha de cultures et pâturages sont traités ;
- 392 brigades sont créées et opérationnelles.

III.4.4. LUTTE CONTRE LE CRIQUET PÈLERIN

Objectifs : Assurer la protection des cultures et des pâturages contre le criquet pèlerin

Résultats attendus :

- les zones grégarigènes sont bien surveillées ;
- les cultures et les pâturages sont protégés.

III.4.5. PROGRAMME SANTÉ ANIMALE

La vaccination concernera **46 938 489 têtes** d'animaux et de volailles pour plusieurs types de maladies animales et aviaires (Péripneumonie contagieuse bovine, peste petits ruminants, Charbon symptomatique, Maladie de Newcastle, pasteuroloses, dermatose nodulaire contagieuse bovine, fièvre aphteuse, clavelée) et pour la volaille il s'agit de la maladie de gomboro, de la variole aviaire et de la maladie de newcatle) contre **45 927 286 têtes en 2015/2016** soit une progression de 2,20%.

Surveillance passive

Il sera procédé au prélèvement et à l'acheminement vers le laboratoire de 500 échantillons. Ces échantillons seront analysés par le Laboratoire Central Vétérinaire et le Laboratoire Régional de Gao. L'analyse et le traitement des données se feront au niveau central par la DNSV et le CNASA.

Surveillance active

- Prélèvements et analyses sérologiques de 2000 échantillons séroconversion.
- Prélèvements et analyses sérologiques de 2000 échantillons pour le suivi sérologique de la PPR
- Prélèvements et analyses sérologiques de 2000 échantillons pour le suivi sérologique de la PPCB
- Prélèvements et analyse de 500 échantillons bovins pour le test post mortem.

Une dizaine d'interventions d'urgence sera planifiée par rapport au suivi des foyers de maladies par an.

III.4.6. PROGRAMME SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE

Promouvoir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, par le Renforcement de capacités des cadres et agents vétérinaires chargés du contrôle, des professionnels de l'agroalimentaire et l'application des textes et normes relatifs aux aliments.

III.4.7. RECHERCHE AGRICOLE

Le programme vise à promouvoir les projets de recherche dans les filières : animales, agricoles, aquacole, horticoles, forestières, et le Projet d'adaptation de l'agriculture et de l'élevage au changement climatique. Plusieurs activités de recherche seront menées et renforcées développer et diffuser résultats pour une intensification durable dans les domaines de l'Agriculture, de l'élevage de la pêche, de la transformation et des l'environnement à travers les différentes chaines de valeurs:

- La poursuites de la mise au point et de la diffusion des variétés améliorées de coton , de riz, de maïs (variétés et hybrides) de mil et de sorgho (variétés et hybride), de niébé, (variétés grainières fourragères et mixtes), de blé, de sésame et de fonio
- Poursuite de la mise au point et de la diffusion de techniques culturelles performantes
- La diffusion des races animales adaptées (poulets wassa chè et chèvre guera) et les rations alimentaires en fonction des types d'élevage et d'animaux (production de lait, œufs ou viande)
- les techniques améliorées de transformation des denrées alimentaires (produits de grande consommation, jus, biscuits, etc.) ;
- La connaissance des filières de production et des circuits de commercialisation (riz, maïs, fonio, mil, arachide, bétail-viande, intrants vétérinaires);
- l'Incubation de 50 jeunes pour la promotion de l'entrepreneuriat dans le domaine agricole sur les technologies développées par la recherche
- Les modèles de gestion des ressources naturelles communautaires, introduction et domestication des espèces utiles aux communautés:
- La poursuite de la mise en place et de l'animation des plates d'innovation multi acteurs au niveau d'une quinzaine de chaines de valeurs
- La connaissance des impacts des technologies mises au point par la recherche et les mesures de politiques économiques ;
- La production de 250t, semences de pré base et de base des différentes cultures et des espèces fourragères pour soutenir la filière semencière
- La promotion du genre à travers des activités productives visant l'autonomisation des femmes
- Le renforcement des capacités des acteurs du monde rural

III.4.8. PROGRAMME STRUCTURATION DE LA PROFESSION AGRICOLE

L'objectif de la profession Agricole pour la Campagne 2016-2017 est la satisfaction correcte des deux missions qui lui sont confiées en collaboration étroite avec les services techniques de l'Etat et les partenaires techniques et financiers. Il s'agit en l'occurrence de la mission de représentation de la

Profession Agricole et de la mission d'intervention (fournir des services aux acteurs du monde rural dans le cadre d'une économie de marché).

Objectifs cibles dans le cadre de la mission de représentation

- tenue d'au moins deux (2) rencontres statutaires: une session ordinaire et une session budgétaire,
- élaboration et la validation du plan de mandature 2015 - 2020.

Objectifs cibles dans le cadre de la mission d'intervention

- enregistrement et immatriculation de 12000 exploitations agricoles familiales (EAF) et des entreprises Agricoles (EA) sur une réalisation de 7000 en 2015/2016 ;
- amélioration du Répertoire National des OPA du Mali avec au minimum 8500 OPA et diffusion d'environ 200 exemplaires;
- appui à la mise en place d'une douzaine (12) d'interprofessions ;
- préparation et réalisation de l'édition 2016 du SIAGRI
- organisation de la participation de la profession Agricole à trois (3) salons à l'extérieur du Mali;
- organisation de deux (2) bourses nationales : une bourse aux céréales et une bourse aux semences ;
- organisation de deux (2) journées nationales : une journée du lait et une journée de la Femme Rurale ;
- organisation de la journée du Paysan et lancement de la Campagne Agricole 2016-2017.

III.4.9 Renforcement du dispositif d'appui-conseil

Dans le cadre d'un encadrement rapproché pour une meilleure prise en compte de l'intensification agricole, il s'avère nécessaire de procéder au recrutement de trois cents (300) agent d'appui-conseil.

III.5 DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION

Le dispositif de suivi-évaluation est bâti autour des activités suivantes :

Supervision, évaluation

- la supervision des activités par les Directions centrales (DNA, DNPIA, DNP, DNSV);
- l'évaluation de la biomasse et des productions animales ;
- l'élaboration du plan de mise en œuvre des activités ;
- l'évaluation à mi-parcours du plan de campagne Agricole.

Statistiques Agricoles

- la mise en œuvre par la CPS/SDR de l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC) ;
- la production des statistiques agricoles;

Concertations

- la tenue des rencontres de concertation sur la mise en œuvre du plan de campagne Agricole (réunion au niveau des Directions, Conseils de Cabinet Elargi, communications verbales) ;
- la création d'un cadre de concertation entre les Directions Centrales et la profession Agricole pour le suivi de la mise en œuvre du plan de campagne ;
- l'organisation des rencontres bilan 2016-2017 et programmation 2017-2018;

- l'organisation d'une rencontre d'échange sur la méthodologie d'élaboration du plan de campagne Agricole consolidé et l'harmonisation des outils de suivi ;

Communication

- la production des bulletins sur le suivi de la campagne Agricole ;

III.6 BUDGET CONSOLIDÉ (FCFA)

| Désignation | Montant | Contribution de l'Etat | Contribution des producteurs |
|--|------------------------|------------------------|------------------------------|
| Intrants | 100 142 228 954 | 36 113 251 560 | 64 028 977 394 |
| Appui conseil | 2 878 765 400 | 2 878 765 400 | 0 |
| Aménagements | 82 942 500 000 | 82 942 500 000 | 0 |
| Equipements Agricoles | 12 090 000 000 | 12 090 000 000 | 0 |
| Budget traitement de contre saison (Ségou ,Mopti Tombouctou) | 85 311 200 | 85 311 200 | 0 |
| Budget total du traitement de saison | 176 069 000 | 176 069 000 | 0 |
| Appui au Programme Pluie provoquée | 500 000 000 | 500 000 000 | 0 |
| Filières émergentes | 2 300 000 000 | 2 300 000 000 | 0 |
| TOTAL | 201 114 874 554 | 137 085 897 160 | 64 028 977 394 |
| Pourcentage (%) | | 68 | 32 |

III.7 SITUATION DU PERSONNEL

Tableau : Situation du personnel

| Designations | Prévus | Disponibles | Besoins |
|--------------|--------------|--------------|--------------|
| DNA | 1.719 | 975 | 744 |
| DNPIA | 1.323 | 450 | 715 |
| DNP | 671 | 240 | 331 |
| DNSV | 800 | 291 | 509 |
| DNGR | 283 | 141 | 142 |
| OPV | 303 | 123 | 180 |
| IER | 1302 | 791 | 511 |
| TOTAL | 6 508 | 3 011 | 3 132 |

IV. CONCLUSION

Le présent plan de campagne s'exécutera dans un contexte d'opérationnalisation des engagements de Maputo et la volonté du Président de la République d'octroyer 15% du budget national au Secteur du Développement Rural.

Dans l'hypothèse favorable, au terme de la campagne Agricole 2016-2017, les résultats saillants suivants seront obtenus:

- **8 798 408** tonnes de céréales, **650 000** tonnes de coton graine, **466 146** tonnes d'arachide, **202 050** tonnes de Niébé, **114 268** tonnes de pomme de terre et 715 632 tonnes de mangue. Ces productions permettront de couvrir les besoins de consommation du pays avec un excédent céréalier d'environ **3,1** millions de tonnes dont la commercialisation générera des revenus bruts importants estimés à **566,3** milliards F CFA;
- **7 400 tonnes** de lait collecté, **76 000 tonnes** de viande rouge, **477 467 025** œufs de consommation, **7 570 010** poulets de chair ;
- **505 700 pièces de cuirs** et **1 638 500 pièces de peaux** ;
- **94 000 tonnes** de poisson de capture et **4 020 tonnes** de poisson de pisciculture.
- **5903,5 tonnes** de poisson frais, **3920 tonnes** de poisson séché et fumé seront exportées, ce qui rapportera **25 527 000 000 FCFA** aux acteurs de la filière ;
- **46 938 489 têtes** d'animaux et de volailles vaccinées contre plusieurs types de maladies animales et aviaires ;
- le développement des programmes de résilience ;
- le développement des filières émergentes (gomme arabique, soja, sésame, anacarde).

Ces résultats contribueront à l'amélioration des conditions de vie des populations, à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à lutter contre la pauvreté.

Le coût total du plan de campagne 2016-2017 s'élève à **201 114 874 554 CFA** dont **2 878 765 400 FCFA** pour l'appui conseil.

La mise en œuvre du plan de campagne Agricole 2016-2017 nécessite le développement de synergies entre les différents acteurs du Secteur du Développement Rural (Etat, Collectivités territoriales, producteurs, profession agricole, secteur privé, ONG, PTF).